



81150 TERSSAC

**Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 25 Janvier 2021**

Le Conseil Municipal a été convoqué le 18 Janvier 2021. L'affichage a été effectué ce même jour. Le lundi 25 janvier 2021 à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Préau, en séance publique avec un accès restreint en fonction de la capacité de la salle et en respectant les recommandations sanitaires, sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves CHAPRON.

**Présents ou représentés** : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Martine JUND, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Sébastien MARTINEZ

**Personnel** : Odile VERGNES

**Secrétaire de séance** : Nathalie LACASSAGNE

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

1. Approbation du compte-rendu du 14 décembre 2020,
2. Urbanisme : lotissement Le Colombier (chantier, nom des rues),
3. Réunion citoyenne et sondage,
4. Mise en place d'une zone 30,
5. Point sur la DSP du SIVU,
6. Point CCAS et vaccination,
7. Informatisation de la gestion du cimetière,
8. Questions et informations diverses.

**1 - Approbation du compte rendu de la séance du 14 décembre 2020**

Le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2020 est adopté à l'unanimité par les élus présents.

## **2 - Urbanisme : lotissement Le Colombier (chantier, nom des rues)**

Le Conseil Municipal valide la proposition de la commission Urbanisme : modification de l'OAP concernant la tranche 2 du lotissement du Colombier pour donner la possibilité au lotisseur de créer un pôle médical sans exclure les activités commerciales et d'éventuels logements.

Une demande de modification de l'OAP sera étudiée avec les services de la C2A en concertation avec le lotisseur.

La tranche 1 du lotissement (34 lots) est en cours de réalisation : 4 propositions de thèmes de noms de rues sont soumises au Conseil Municipal : bandes dessinées, artistes, oiseaux et femmes célèbres.

La thématique des oiseaux en lien avec la biodiversité du village est retenue par le Conseil Municipal.

Un groupe de travail se réunira pour proposer à un futur Conseil les noms retenus pour les rues du lotissement.

Trottoirs et fossés devant le lotissement : sur proposition de la commission urbanisme, il sera proposé au lotisseur de combler le fossé existant avec un drain pour permettre la réalisation d'un cheminement piétons vélos séparé de la voirie par une bande espace vert. La liaison cyclable sera ensuite réalisée avec la piste cyclable située Chemin du Clôt d'Armand.

L'inscription d'une piste cyclable entre le lotissement des Chaumes et le carrefour de Larroque sera proposée à la C2A dans le cadre de la révision du schéma cyclable de l'Agglomération.

## **3 – Réunion citoyenne et sondage**

Les conditions sanitaires nous amènent à reporter à une date ultérieure la réunion participative prévue.

Un document de synthèse de l'enquête communication sera réalisé et distribué à tous les Terssacoises et Terssacois.

Une exposition des principaux indicateurs est prévue dans le hall de la Mairie.

La distribution du « Bienvenue à Terssac » est prévue semaine 6 et celle de « Terssac Actu » semaine 11.

Un compte Instagram a été ouvert par la commune (commune.terssac).

Les réunions concernant le compostage, la communication et l'aménagement du délaissé de Larroque sont remises à des dates ultérieures.

## **4 – Mise en place d'une zone 30**

3 écluses vont être testées sur la RD 13 pour ralentir la circulation côté Marssac après avoir effectué des mesures de vitesse de circulation.

Pour plus de cohérence, une étude est en cours pour créer une zone 30 sur le cœur du village (chemin de Larroque, chemin des Alouettes, chemin de Guyot, allée du Colombier, rue des Noyers, rue du Vieux Chêne, rue de la Campalauzié, rue de la Mairie, place de l'Église, rue de la Garance, rue du Pastel, rue du Clos du Pastel, rue de l'École, rue du Ranch, rue et impasse du Mazet).

La mise en place de cette zone 30 sera étudiée avec le service voirie de la C2A en charge de la signalisation et de l'entretien de la voirie.

Concernant la RD 13, une analyse de relevé des radars pédagogiques entre 2017 et 2020 montre une forte augmentation de la fréquentation et une baisse de la vitesse de 8,5 km/h suite à l'implantation du tourne à gauche du Chemin de Larroque.

## **5 – Point sur la DSP du SIVU (Crèches)**

5 structures sont intéressées pour répondre à l'appel d'offre lancé par le SIVU. Les visites sont organisées par le SIVU pour permettre aux candidats de réaliser leur offre (date limite de dépôt fin février).

Le SIVU se réunira ensuite pour analyser les offres et prendre une décision.

## **6 – Point CCAS et vaccination**

Le CCAS s'est réuni mardi 19 janvier 2021 pour faire le point sur la campagne de vaccination des + de 75 ans organisée par l'État. 120 personnes sont concernées à Terssac, certains souhaitent attendre, d'autres ne souhaitent pas se faire vacciner.

Un phoning en direction des seniors inscrits sur le registre des personnes vulnérables a été réalisé en Mairie.

En fonction des demandes et des informations collectées, nous mettrons en place une assistance à la prise de RDV et éventuellement une assistance au déplacement sur la base du bénévolat pour des cas ciblés. Un TAD pour faciliter l'accès aux centres de vaccination a été mis en place par le Conseil Régional.

Nous ne menons pas une enquête, nous devons respecter le choix de chacun.

## **7 – Informatisation de la gestion du cimetière**

Sur proposition de la commission urbanisme, le Conseil Municipal approuve l'achat d'un logiciel auprès de Berger Levrault pour un montant de 4 503 euros TTC. Une formation sera mise en place pour le personnel administratif et des élus volontaires pour effectuer la saisie des concessions. Une géolocalisation est ensuite prévue pour faciliter le suivi des opérations funéraires.

## **8 - Informations et questions diverses**

- RIFSEEP : Suite à une observation de la Préfecture, une nouvelle délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil pour ajouter le point suivant : « *VU l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn en date du 28 octobre 2016* ».
- Organisation d'un marché à Terssac : un groupe de travail s'est réuni pour étudier la possibilité de créer un petit marché de village. Une étude est menée pour

déterminer le jour le plus adapté au vu des marchés existants aux alentours et engager un démarchage des producteurs.

- Les commissions de la C2A commencent à se réunir en visioconférence et en présentiel :
  - Commission urbanisme : le 27 janvier
  - Commission travaux : le 04 février
  - Politique de la ville : le 18 février

Les membres du Conseil Municipal désignés pour assister à ces commissions se sont inscrits.

- L'ensemble des robinets de la commune ont été équipés de réducteur de pression pour économiser l'eau potable.
- Un rappel sera fait à l'entreprise Albi Colis Service. Trop de cannettes et détritiques sont jetés dans le fossé chemin de Bergols et de la Sagne.
- Une visioconférence est prévue avec les présidents des associations le 10 février à 18h30.

La séance est levée à 20h00.

**Prochain Conseil Municipal LUNDI 1<sup>er</sup> MARS 2021**

**La secrétaire de séance,**

**Nathalie LACASSAGNE**